

Le Prix Christophe Mérieux 2013 a été décerné au Dr Valerie MIZRAHI, Directrice de l'Institut des Maladies Infectieuses et de Médecine Moléculaire et professeur à l'Université du Cap, Afrique du Sud

Consacré à la recherche sur les maladies infectieuses dans les pays en développement, ce prix prestigieux d'un montant de 500 000 euros est attribué au Docteur Valerie MIZRAHI pour encourager ses travaux sur la tuberculose ainsi que son engagement en faveur du développement de la recherche scientifique en Afrique.

Le Dr MIZRAHI est une des plus grandes spécialistes mondiales de la tuberculose, première maladie infectieuse mortelle dans le monde, notamment en Afrique du Sud.

À la tête du plus important centre de formation et de recherche d'Afrique, elle forme des jeunes chercheurs et travaille avec une équipe internationale afin de mettre au point de nouvelles thérapies en s'intéressant aux mutations de la bactérie M. Tuberculosis, bactérie très résistante qui échappe à l'action de notre système immunitaire.

www.grands-prix-institut-de-france.fr

Le prix sera remis sous la Coupole de l'Institut de France

Mercredi 5 juin 2013 à 15 heures

Pour assister à la cérémonie ou pour toute information :

Service communication

prix@institut-de-france.fr/01 44 41 43 47

À propos de la cérémonie de remise des Grands Prix de l'Institut de France

La cérémonie de remise des Grands Prix des Fondations de l'Institut de France est organisée chaque année depuis 2005. La qualité des lauréats et l'importance des montants distribués placent ces prix parmi les plus importants à l'échelle internationale dans les domaines scientifiques, culturel et humanitaire. Ce rendez-vous est également l'occasion de revenir sur l'ensemble des actions des Fondations abritées à l'Institut de France, menées dans l'année écoulée.

www.grands-prix-institut-de-france.fr

À propos de la Fondation Christophe et Rodolphe Mérieux

Créée en 2001 à l'Institut de France, la Fondation Christophe et Rodolphe Mérieux a pour objet, particulièrement dans les pays francophones en développement, de contribuer à la recherche scientifique appliquée à la santé publique, d'aider au développement de projets en matière de formation scientifique et d'éducation scolaire ou économique. Elle privilégie une logique de partenariat afin de créer des conditions de développement durable
.

À propos de l'Institut de France

Créé en 1795 pour contribuer à titre non lucratif au rayonnement des arts, des sciences et des lettres, l'Institut de France est le regroupement de cinq académies (Académie française, Académie des inscriptions & belles-lettres, Académie des sciences, Académie des beaux-arts, Académie des sciences morales & politiques). Parallèlement, il soutient et abrite des fondations, créées par des particuliers ou des entreprises, à qui il apporte son expertise et son savoir-faire, ainsi qu'un gage de pérennité. L'Institut est également propriétaire d'un important patrimoine artistique, constitué de demeures et de collections exceptionnelles qui lui ont été léguées depuis la fin du XIXe siècle ; notamment : le château de Chantilly, le musée Jacquemart-André, l'abbaye de Chaalis, le château de Langeais, le manoir de Kerazan ou encore la villa
Kérylos

www.institut-de-france.fr